SKILLS CAMPUS
Training & Certification Center

Maîtriser les obligations en matière de congés payés

-Réference: **PAP-6** -Durée: **1 Jours (7 Heures)**

Les objectifs de la formation

A qui s'adesse cette formation ?

POUR QUI :

- Responsables Ressources Humaines, assistant(e)s Ressources Humaines, comptables et plus généralement toute personne en charge de la gestion du personnel.

Programme

- **Les congés payés**
  - L'acquisition des congés payés : sur quelle période ? À quelles conditions ? L'incidence des absences du salarié.
  - La prise des congés payés : la période légale de prise des congés, le décompte des congés en jours ouvrés ou ouvrables.
  - La rémunération des congés payés : maintien du salaire ou règle du dixième.
  - La vérification en fin de période.
  - L'indemnisation des congés non pris en cas de départ de l'entreprise : le calcul des droits du salarié.
  - Travaux pratiques Calcul du droit à congés payés à partir de différentes situations.
- **Les congés liés à la parentalité**
  - Le congé maternité : la situation de la salariée pendant le congé.
  - Les obligations de l'entreprise au retour du congé.
  - Le congé paternité : le respect de règles précises pour la prise et l'indemnisation du congé.
  - Le congé parental : conditions pour en bénéficier, situation du salarié en cours de congé.
  - Le congé parental : les droits et obligations du salarié et de l'entreprise au retour du congé.
  - Echanges Le retour du (de la) salarié(e) après un congé maternité ou parental.
- **Les congés liés à la vie familiale**

Programme

- Les congés événements familiaux : les dispositions légales et conventionnelles.
- Les congés pour accompagner un proche en fin de vie, assister un enfant malade ou atteint d'un handicap.
- Exemple Le salarié ne remplit pas les conditions pour bénéficier du congé ou ne fournit pas de justificatif.

- **Les congés pour réaliser un projet**
  - Le projet professionnel : congé création d'entreprise, congé formation.
  - Les conditions pour en bénéficier.
  - Le projet professionnel : la situation du salarié pendant le congé.
  - Le projet professionnel : les droits et obligations de l'entreprise et du salarié à la fin du congé.
  - Le projet personnel : congé sabbatique, congé sans solde, solidarité internationale.
  - Leurs conditions.
  - Le projet personnel : la situation du salarié pendant le congé.
  - Le projet personnel : les droits et obligations du salarié et de l'employeur au retour du congé.
  - Travaux pratiques Cas pratique de synthèse.

(+212) 5 22 27 99 01

(+212) 6 60 10 42 56

Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7éme étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc